

**ALLOCUTION DE M. VINCENT
DUCLERT* POUR LA CEREMONIE DU
27 JANVIER 2021, MAIRIE DU 3^E
ARRONDISSEMENT DE PARIS**

*Chercheur au CESPRA (EHESS-CNRS), professeur à Sciences Po, inspecteur général de l'éducation nationale

Monsieur le Maire, mesdames et messieurs les élus, mesdames et messieurs les membres et présidents, présidentes des associations représentées, mesdames et messieurs les autorités, mesdames et messieurs les habitants de Paris centre, mesdames et messieurs,

Le 27 janvier 1945, en fin de matinée, des soldats de l'Armée rouge pénètrent dans le l'immense usine abattoir de Birkenau III appartenant au complexe édifié sur le site du camp d'Auschwitz, un complexe dédié à la mort de masse des Juifs d'Europe dont l'assassinat et plus encore la disparition de toutes les traces de leur existence sur terre, ont

été décidés par les nazis, dans le cadre de la « solution finale de la question juive ». 7 000 déportés demeurent encore dans le camp, ceux que les nazis n'ont pas emmenés dans les effroyables « marches de la mort », car jugés condamnés. Beaucoup vont mourir dans les jours qui suivent cette libération d'Auschwitz-Birkenau, qui n'en est pas une en réalité. Ce n'était pas un objectif de l'Armée rouge.

Ces soldats soviétiques, comme leurs chefs et les dirigeants alliés, ne savent pas encore qu'ils accèdent là au cœur même du système génocidaire nazi. Pour eux, et notamment les Anglo-américains, la barbarie nazie s'identifie à ce qu'ils découvrent au même moment dans les camps de déportation d'Allemagne comme celui de Bergen-Belsen filmé par des opérateurs cinématographiques et dont les images serviront à monter *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais et Jean Cayrol en 1956. Ces camps offrent des vues de champs de cadavres à l'infini.

Mais Auschwitz-Birkenau est bien pire, bien plus terrifiant même si cela est difficilement concevable pour les Alliés, à la fois parce qu'on ne voit rien, - les chambres à gaz ayant été dynamitées par les nazis pour effacer les traces de l'entreprise de destruction massive, planifiée, à laquelle ils se sont livrés jusqu'à la fin alors que le IIIe Reich s'effondre militairement. Et parce qu'il existe une incrédulité générale sur la possibilité même qu'un Etat, celui d'un pays de surcroît si civilisé, décide de faire disparaître volontairement, méthodiquement, une partie de sa population, simplement parce qu'elle est née juive. Ce qui n'est pas concevable, imaginable, ne général n'existe pas. C'est une erreur en ce temps de victoire militaire des Alliés. La réalité est là, signifiant la mort d'êtres humains par millions, inexorablement.

Pourtant les informations sur la destruction des Juifs d'Europe existent depuis 1941. Elles ont été transmises à Churchill, à Roosevelt, à la France libre à Londres comme en ont témoigné Raymond Aron et Jean-Louis

Crémieux-Brilhac dans leurs mémoires respectifs. Mais la compréhension et encore moins la volonté d'action n'ont pas suivi chez les Alliés. Les Juifs d'Europe sont abandonnés à la « solution finale » nazie, la connaissance de leur sort est censurée dans le monde libre. L'autocensure domine à Londres, reconnaît Raymond Aron en 1983 avec une grande honnêteté.

C'est sans compter sur les Juifs eux-mêmes qui agissent pour recueillir et conserver les preuves de l'extermination comme le groupe des archivistes du ghetto de Varsovie emmené par Emanuel Ringelblum. D'autres encore, à l'autre extrémité de l'Europe, tiennent des journaux intimes de lutte contre la persécution, infligent des dommages considérables à l'entreprise nazie par ces témoignages puissants, sauvés de la disparition. C'est le plus profond des êtres qui parle et agit, comme l'écriture souveraine de la jeune étudiante parisienne Hélène Berr dont on commémore cette année le centième anniversaire de sa naissance. Elle n'aura vécu que 24

ans seulement. Mais quelle intelligence dans son regard, quel courage dans sa vie ! Sa dernière année, elle la vivra au camp d'Auschwitz-Birkenau où elle a été déportée avec son père et sa mère, le 27 mars 1944, jour de ses 23 ans. Elle subit les « marches de la mort ». Au camp de Bergen Belsen où elle arrive finalement, elle est battue à mort par une gardienne alors qu'elle est trop faible pour se lever. Un livre lui rendra hommage en mars prochain, publié par les éditions Fayard à l'initiative de Mariette Job et de Karine Bénichou.

A Auschwitz-Birkenau même, la résistance juive, le combat de l'humanité contre l'inhumanité s'opère pareillement, avec la même détermination. Des photographies des chambres à gaz sont prises clandestinement et sorties du camp, des manuscrits sont enfouis dans la terre de Pologne, des souvenirs inaltérables sont conservés et donneront lieu, des années plus tard, à des livres immensément justes et vrais comme *Une vie* de Simone Veil, *L'espérance d'un baiser* de Raphaël Esrail, ou

l'ouvrage à paraître d'Esther Sénot aux éditions Grasset.

Pour que ces batailles contre l'oubli, pour ces actes de dignité soient reconnus comme des combats de vérité, il a fallu ensuite bien des lucidités et des courages, celles et ceux d'intellectuels, d'historiens, d'écrivains, d'artistes, de cinéastes, de juristes afin de sortir de la confusion sur la déportation, des fausses hiérarchies entre les déportés, des dialectiques vaines opposant victimes et héros. Cette lutte car c'en fut une, soutenue par quelques responsables politiques et on s'honore ici d'évoquer l'action de Jacques Chirac et de ses successeurs, met en lumière des hommes et des femmes, de Beate et Serge Klarsfeld à Claude Lanzmann, du juriste polonais Raphael Lemkin à l'historien américain Raul Hilberg, capables de restituer la singularité terrifiante du nazisme se définissant par un univers de violences extrêmes que la justice pénale internationale reconnaît depuis 1945 comme des crimes contre l'humanité mais aussi un programme

d'anéantissement d'un groupe que Raphael Lemkin a défini comme le crime de génocide. Bien que le terme ait été inventé par lui dès 1943 et fixé solennellement par un acte international fondateur, la Convention du 9 décembre 1948 des Nations Unies réunies à Paris, au Palais du Trocadéro, le terme de « génocide » ne s'est pas imposé aussitôt. Les expressions d' « holocauste », de « shoah » se sont efforcés d'abord de qualifier l'inqualifiable.

La journée de commémoration qui nous réunit ce matin témoigne à travers son histoire de cette succession de termes visant au même objectif, reconnaître et penser l'entreprise génocidaire nazie. Aujourd'hui, en France depuis 2007, cette commémoration se dénomme « Journée de la mémoire des génocides et de la prévention des crimes contre l'humanité ».

Il est essentiel de distinguer entre crime de génocide et crime contre l'humanité même, dans le droit français, le crime de génocide est

un crime contre l'humanité, et même si, avant tout, il n'est pas dans l'intention de hiérarchiser la mort de masse et ses victimes. Toutes ont droit à notre reconnaissance, à notre connaissance. Mais il importe de définir et comprendre les mécanismes qui aboutissent à ces extrémités insoutenables.

Il faut ici rendre hommage à celles et ceux qui ont œuvré et œuvrent toujours pour qu'une pleine connaissance des génocides existe dans le monde, pour que leur singularité au delà de l'entendement soit comprise des sociétés présentes et futures. Le travail des cinéastes doit être souligné à cet égard, comme le réalisateur allemand Giulio Ricciarelli mettant en scène l'histoire vraie de jeunes procureurs décidant, dans l'Allemagne des années 60 plongée dans l'amnésie collective de réveiller ses démons et d'instruire le procès des responsables et des exécutants allemands de la « solution finale » au camp d'Auschwitz Birkenau. C'est un film qui remplit son objectif, qui a éveillé de belles vocations dont celle d'une brillante doctorante en fin de thèse,

étudiant la représentation filmique du procureur dans le cinéma, Sandrine Weil, travaillant à quelque rues d'ici, dans votre cher Paris Centre, Monsieur le Maire, tant frappé par la Shoah, les plaques d'hommage aux victimes, aux enfants, apposés sur les murs des écoles nous le rappelant désormais. Il faut se féliciter de l'action des municipalités de redonner vie sinon à des personnes du moins à leur patronyme, ici dans l'espace public et celui qui nous est le plus précieux, celui de l'enseignement. Et sans oublier les plus jeunes de ces enfants, déportés vers la mort avant même d'avoir été scolarisés. Pour ne pas les oublier, la municipalité a tenu en 2007, dans sa grande sagesse, à inscrire leur nom et leur âge, ici dans ce jardin où nous sommes réunis, pour ne jamais les oublier.

A quelques encablures rayonne un autre lieu de la recherche et de la transmission des savoirs sur la Shoah et les génocides, je ne parle pas là du mémorial de la Shoah que tout le monde connaît, mais de l'Union des déportés d'Auschwitz dont l'activité

scientifique et pédagogique de haut niveau est rendue possible grâce à l'engagement inlassable d'Isabelle Ernot. L'UDA mérite qu'on connaisse mieux et davantage cette action exemplaire en faveur des savoirs et de leur diffusion, particulièrement en direction des élèves et de leurs professeurs.

Il faut que les sociétés et la nôtre particulièrement gardent en mémoire et en conscience la réalité des génocides, une réalité historique avec le génocide des Herero et des Nama en 1904 dans le Sud Ouest africain allemand, le génocides des Arméniens de l'Empire ottoman, le génocide des Juifs d'Europe, les actes de génocides des Khmers rouges et celui des nationaliste serbes à Srebrenica, le génocide des Tutsi au Rwanda pour lequel le Président de la République a créé une commission indépendante de recherche. Emmanuel Macron s'apprête dans la foulée, à l'initiative des cette dernière, à ouvrir de très nombreuses archives française sur le sujet, jusque-là incommunicables.

Mais les génocides ne sont pas seulement des réalités historiques, ils constituent des risques présents, des processus en cours comme en Birmanie avec les Rohingyas, en Chine avec les Ouïghours, deux minorités musulmanes en danger de mort, sans compter la politique anti-arménienne et négationniste de l'Etat turc, et l'antisémitisme déclaré d'Etat tel l'Iran islamiste.

La France pour sa part n'a pas toujours été au rendez vous de l'histoire. Elle a même accompli l'irréparable durant la Seconde Guerre mondiale, collaborant avec l'Allemagne nazie à la « solution finale », manquant à sa parole de protection des persécutés réfugiés sur son sol, livrant « ses protégés à leurs bourreaux » comme l'a déclaré Jacques Chirac le 16 juillet 1995, ajoutant : « Ces heures noires souillent à jamais notre histoire et sont une injure à notre passé et à nos traditions. Oui, la folie criminelle de l'occupant a été, chacun le sait, secondée par l'État français. »

La dette que la France a contractée à l'égard de ces enfants, de ces femmes, de ces hommes doit s'exprimer dans la transmission du souvenir, la conservation de la mémoire et la prévention des génocides. Celle-ci commence par de la lucidité, du courage, des valeurs que nous enseignent les Juifs d'Europe résistant à l'épreuve la plus inimaginable qui puisse exister, se dressant avec leur histoire, leur sensibilité, tout leur être, devant l'entreprise nazie de négation de l'humanité, offrant au monde l'exemple du courage et de la grandeur. Nous pensons aux victimes de la Shoah, nous pensons à leurs rêves de bonheur, de paix et de liberté, comme les nôtres, fracassés par le cauchemar de l'histoire. A nous de conserver, toujours et en tout lieu, cette fidélité qui nous élève, qui nous oblige à la justice et à la vérité.

Je vous remercie, et je remercie Monsieur le Maire de m'avoir invité, en ce jour, à prononcer cette allocution d'historien.